



Consultation pour la motorisation solaire d'un portail coulissant au centre des activités de Poé de la province Sud

CAHIER DES CHARGES

1. Objet de la consultation

Le présent cahier des charges a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de motorisation solaire avec batterie pour un portail coulissant existant, situé au Centre des Activités de Poé (CAP).

Le portail est estimé à un poids d'environ 500 kg.

La prestation devra comprendre l'ensemble des équipements, fournitures, accessoires, travaux de pose, raccordements, réglages et essais nécessaires au parfait fonctionnement de l'installation.

2. Nature de la prestation

Le prestataire devra assurer :

- la visite obligatoire du site ;
- l'analyse de l'installation existante et du portail ;
- la vérification de la compatibilité du portail avec le système de motorisation proposé ;
- la fourniture d'une motorisation adaptée à un portail coulissant d'environ 500 kg ;
- la fourniture et l'installation d'un panneau solaire adapté ;
- la fourniture d'une batterie permettant le fonctionnement autonome du portail ;
- la fourniture et l'installation des équipements de commande et de sécurité ;
- les réglages et essais de fonctionnement ;
- la formation succincte des utilisateurs à l'utilisation du système ;
- la remise d'une notice d'utilisation et d'entretien.

Le système devra être conçu pour fonctionner de manière fiable dans les conditions climatiques locales.

3. Conditions de réalisation et délais de livraison

La prestation devra être réalisée en coordination avec l'équipe du Centre d'accueil de Poé.

Le prestataire devra impérativement :

- respecter les règles de sécurité en vigueur sur le site ;
- préserver l'intégrité des installations existantes ;
- limiter les nuisances (bruit, poussière, etc.) ;
- assurer la propreté du chantier (nettoyage en fin d'intervention).

4. Système de commande souhaité

Le système devra permettre une gestion simple et rapide des accès, car les personnes autorisées à entrer sur le site sont susceptibles de changer chaque semaine.

Le prestataire proposera, de préférence, les deux solutions suivantes :

Option 1 – Clavier à code

Installation d'un clavier extérieur permettant :

- l'ouverture du portail par code ;
- la création de plusieurs codes utilisateurs si possible ;
- la modification ou suppression rapide des codes ;
- une gestion simple par le responsable du site ;
- la possibilité de changer régulièrement les codes sans intervention du prestataire.

Point important : la modification hebdomadaire des codes doit pouvoir être réalisée rapidement et simplement, sans procédure chronophage.

Option 2 – Commande par téléphone / application

Le système pourra également proposer une commande par application sur smartphone, permettant notamment :

- l'ouverture et la fermeture du portail à distance ;
- la gestion des utilisateurs ;
- la création, modification et suppression des accès ;
- la possibilité de modifier facilement les droits d'accès ;
- une gestion adaptée à un renouvellement fréquent des utilisateurs.

Le système proposé devra préciser les éventuels besoins en connexion Internet, réseau mobile ou abonnement.

Point important : la modification hebdomadaire des codes doit pouvoir être réalisée rapidement et simplement, sans procédure chronophage.

La solution privilégiée sera un système permettant, si techniquement possible :

☒ **clavier à code** + ☒ **application smartphone**

afin de disposer de deux moyens de commande complémentaires.

Le candidat devra préciser dans son offre :

- les fonctionnalités disponibles ;

- le nombre de codes/utilisateurs pouvant être enregistrés ;
- la facilité de modification des codes ;
- le temps nécessaire pour modifier un code ;
- les éventuels abonnements ou coûts supplémentaires (pas de cout si possible, svp) ;
- les conditions nécessaires au fonctionnement de l'application.

5. Sécurité

La motorisation devra intégrer les dispositifs de sécurité nécessaires, notamment :

- détection d'obstacle ;
- arrêt ou inversion du mouvement en cas d'obstacle ;
- cellules photoélectriques si nécessaires ;
- déverrouillage manuel en cas de panne ;
- système permettant de garantir un fonctionnement sécurisé du portail.

Le prestataire devra préciser les équipements de sécurité inclus dans son offre.

6. Installation solaire

Le système solaire devra comprendre :

- panneau(x) photovoltaïque(s) ;
- batterie(s) ;
- régulateur et équipements associés ;
- supports et fixations ;
- câblage et protections nécessaires.

Le dimensionnement devra être réalisé par le prestataire en fonction :

- du poids du portail ;
- de la fréquence d'utilisation ;
- des conditions d'ensoleillement du site ;
- de l'autonomie souhaitée.

Le candidat devra indiquer l'**autonomie estimée de la batterie** en cas de faible ensoleillement (jour de pluie par exemple).

7. Délais d'exécution

Les travaux devront être réalisés dans les meilleurs délais avant le 13 novembre 2026.

Le candidat devra préciser :

- la **date prévisionnelle de démarrage** ;
- la **durée estimée des travaux** ;
- le **délai global de livraison et de mise en service**.

8. Contenu des offres

L'offre devra obligatoirement préciser :

- Le devis détaillé (le prix devra être présenté installation et mise en service comprises).
- Qualités des équipements

1. les caractéristiques du moteur ;
2. les caractéristiques du panneau solaire et la capacité de la batterie (dont l'autonomie estimée) ;
3. les systèmes de sécurité ;
4. le(s) système(s) de commande proposé (dont les modalités de gestion des codes/utilisateurs...)
5. la durée de garantie des équipements et de l'installation ;
6. les conditions de maintenance et de SAV.

- Délai de réalisation

☞ Toute information complémentaire valorisant la qualité de l'offre sera appréciée.

Les candidats pourront proposer une variante technique s'ils estiment qu'une autre solution permet d'obtenir une meilleure autonomie, une meilleure sécurité ou une gestion plus simple des accès.

La variante devra être clairement identifiée et justifiée.

6. Modalités de remise des offres

📅 **Date limite : 30 septembre 2026**

✉ Envoi par courriel : djs.cap@province-sud.nc

À l'attention de :

Province Sud – DCJS

Centre d'accueil de Poé

Lot n°1 Gouaro, BP 962 – 98870 Bourail

7. Visite obligatoire sur site

Une visite obligatoire sur rendez-vous :

☎ 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur du Centre d'accueil de Poé

✉ cyril.huet@province-sud.nc

📅 **Créneaux proposés :**

- 17 septembre 2026 à 14h
- 21 septembre 2026 à 9h
- 28 septembre 2026 à 14h

8. Analyse des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Prix : 60 %**
- **Qualité des équipements : 30 %**
- **Délais d'exécution : 10 %**

Une attention particulière sera portée à la simplicité d'utilisation et de modification des codes, ce point étant essentiel compte tenu du renouvellement fréquent des utilisateurs.

9. Validité des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

10. Réserves

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la présente consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, notamment en fonction :
 - des offres reçues ;
 - des contraintes budgétaires.